

Mardi 18 septembre 2018

Personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie : une charte d'engagement partenarial pour leur logement

Le nombre de personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge est croissant sur notre territoire. Afin de permettre à ces derniers d'accéder à un logement adapté, une charte régionale d'engagement a été présentée le 12 septembre dernier sous la présidence de Florence LEVERINO, Secrétaire générale adjointe pour les affaires régionales – représentant Pierre DARTOUT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – en préfecture.

Dans ce cadre, l'État, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Banque des Territoires du groupe Caisse des dépôts, Action Logement, l'Association Régionale des Organismes HLM des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (AR Hlm PACA & Corse) et l'Association HandiToit Provence se sont engagés à développer l'offre de logement adapté et à renforcer la mobilisation des partenaires : collectivités locales, organismes HLM, les acteurs du secteur médico-social, les banques et les mutuelles.

Face à une salle pleine, les différents partenaires se sont succédés pour préciser et illustrer les engagements s'inscrivant dans cette charte régionale :

- améliorer la connaissance des besoins en logements des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie ;
- accompagner les collectivités dans la prise en compte des besoins en logement des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie dans les Politiques Locales de l'Habitat ;
- développer l'offre de logements adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie ;
- favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande.

Cette charte a permis de fédérer l'ensemble des acteurs du logement et des professionnels, les habitants et les usagers autour du logement des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13